



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE NUMERO 4-2023

Séance du 13 avril 2023 à 19 heures 45 minutes
Salle du Conseil Municipal

Présents :

M. BAUER Franck, M. COTTEY Romain, M. DUBOST Fabrice, Mme GAILLETON Sophie, Mme GINOUX Céline, M. KANDZIORA Frédéric, Mme MICHEL Christiane, M. PAGNON Jeremie, M. RICHARD Franck, Mme THIVOLLE Marie Monique

Procuration(s) :

Mme BREVET Valérie donne pouvoir à Mme GAILLETON Sophie, Mme DESCOURS Christine donne pouvoir à Mme THIVOLLE Marie Monique

Absent(s) :

Mme BOSSUYT Julie, M. LECOUFFE Mehdi, M. VILLERMET Thomas

Excusé(s) :

Mme BREVET Valérie, Mme DESCOURS Christine

Secrétaire de séance : Mme GINOUX Céline

Président de séance : Mme THIVOLLE Marie Monique

1 - Approbation du procès-verbal du 16 mars 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

2 - Présentation du budget primitif 2023

Madame le maire présente le budget primitif préparé et approuvé par la commission finances et validé par le conseiller aux décideurs locaux

3 - Vote des taux d'impositions 2023

Madame le Maire propose de ne pas augmenter les taux.

Après débats, le conseil municipal à l'unanimité,

- DECIDE de maintenir les taux d'impositions soit :

- | | |
|--|--------|
| - foncier bâti : | 30.46% |
| - foncier non bâti : | 51.17% |
| - taxe d'habitation sur les résidences secondaires : | 13.98% |

4 - Vote des amortissements 2023

Madame le Maire présente à l'assemblée un tableau récapitulant les amortissements en cours.

Elle propose, à l'assemblée, d'amortir et de rajouter, les participations au SIVOS suivantes :

- Participation du remboursement de l'emprunt de 6823.57 € sur 20 ans
- Participation de l'installation du portail à Peyzieux-sur-Saône de 2173.20 € sur 10 ans
- Participation de l'installation de la pompe à chaleur à Mogneneins de 4882.34 € sur 10 ans

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, dit que les sommes suivantes seront imputées, sur le budget primitif 2023 aux comptes

- 681-042 : 7 750.00 €
- 2804182-040 : 7 750.00 €.

5 - Vote des subventions

Madame le Maire rappelle les subventions versées chaque année aux organismes suivants :

- Amicale Centre de Secours :	100.00 €
- Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles :	50.00 €
- APECT (Parents d'élèves du Collège de Thoissey) :	500.00 €
- Fonds Solidarité logements (0.30 € par habitants) :	209.70 €

Elle propose d'augmenter de 30 euros la subvention versée à l'amicale des Donneurs de Sang bénévoles.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

Amicale Centre de Secours :	100.00 €
Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles :	100.00 €
APECT (Parents d'élèves du Collège de Thoissey) :	500.00 €
Fonds Solidarité logements (0.30 € par habitants) :	205.80 €

6 - Vote du budget primitif 2023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, **vote** le budget primitif 2023 présenté, à savoir :

- * la section de fonctionnement équilibrée à la somme de 520 120.78 €.
- * la section d'investissement équilibrée à la somme de 132 823.31 €.

7 - plans de financement et demandes de subvention pour les opérations d'investissement

Retirée

8 - Droit de place pour le marché Arts et Saveurs du 14 mai 2023

Madame le Maire rappelle au conseil municipal l'organisation par le CCAS d'un marché Arts et Saveurs qui aura lieu le 14 mai 2023.

Le CCAS souhaite demander un droit de place aux exposants d'un montant de 5 euros.

Madame le Maire rappelle que la fixation d'un droit de place pour l'occupation du domaine public est de la compétence du conseil municipal.

Madame le Maire propose d'instaurer un droit de place pour les exposants au Marché du 14 mai sur la commune. Elle propose de fixer un tarif forfaitaire de 5 euros par emplacement quel que soit la longueur du stand. Elle précise que l'encaissement de ces droits de place sera effectué par le régisseur titulaire de la régie du CCAS et fera l'objet d'un reçu.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Vote un tarif forfaitaire de 5 euros quel que soit la longueur du stand,
- Dit que ce tarif est fixé pour le Marché Arts et Saveurs organisé par le CCAS le 14 mai 2023,
- Dit que les recettes seront perçues par la régie du CCAS,
- Autorise Madame le Maire à signer tous documents nécessaires.

6 - Questions diverses

- **Travaux :**
 - Les travaux « d'été » ont commencé : fauche, tonte.
 - Travaux dans la chaufferie : placo, ponçage et peinture.
 - Réception d'une DICT pour des travaux de curage des fossés et dérasement d'accotements sur la RD933 (début des travaux prévus le 22 mai 2023).
 - Les travaux d'assainissement ont causé des désordres sur la fibre.
- **Communauté de Communes :** les marchés mutualisés doivent être reconduits : maintenance préventive (Lot1 entretien des VMC et lot 2 maintenance des extincteurs) et vérification périodique des équipements et installations (lot 1 installations électriques et éclairages de sécurité – lot 2 installations gaz et chauffage – lot 3 ascenseurs et appareils de levage – lot 4 systèmes de sécurité incendie – lot 5 équipements sportifs, jeux et sols amortissants). Madame le maire explique qu'il est obligatoire de faire effectuer toutes les maintenances et contrôles et demande un accord de principe pour intégrer le groupement de commandes pour les lots suivants : entretien des VMC, contrôle des installations électriques et éclairages de sécurité – contrôle des installations gaz et chauffage – contrôle des systèmes de sécurité incendie et de renouveler son adhésion pour l'entretien des extincteurs et le contrôle des équipements sportifs. Le conseil municipal donne son accord.
- **SMIDOM :** Concernant les points d'apport volontaires ordures ménagères, un courrier sera envoyé aux

habitants fin mai/ début juin et deux badges seront envoyés. Une information sera diffusée dans la gazette de juin, sur le site et sur panneau pocket. Les bacs poubelles pourront être repris par le SMIDOM au tarif de 20 euros.

- **SIEA** : suite à plusieurs demandes concernant des problèmes d'éligibilité sur la commune, Madame le maire informe le conseil municipal qu'elle reste informée sur les travaux fibres. Notamment pour le Vernay et Port de mure qui devrait être raccordés avec la commune de Mogneneins avant l'été. Pour Simandre apparemment une nouvelle étude est en cours. Madame le maire a signalé au service du SIEA que c'était la quatrième étude et que les coûts générés auraient permis l'installation des poteaux nécessaires depuis déjà longtemps. Les travaux de réparation rue de la Croix Blanche peuvent être réalisés.
- **Voirie** : un devis pour la réalisation a été demandé pour réaliser du point à temps automatique
- **Conseiller numérique** : le conseiller numérique tiendra une permanence en mairie tous les 1^{er} lundis du mois à partir du 5 juin 2023. Par ailleurs, des ateliers auront lieu en salle du conseil municipal à compter du 2 mai et pour 7 séances.
- **Véloroute** : un plan est disponible en mairie. Des travaux de fibre auront lieu sur les récents travaux ; travaux décidés au niveau national et dont VNF n'était pas informé.
- **Doléance** : Un administré a informé Madame le Maire que le Chemin qui traverse sa propriété est un chemin privé qui est fréquemment utilisé par des véhicules afin de rejoindre la rue de l'Eglise directement par la route du Beaujolais. Il informe qu'il se réserve le droit de relever les plaques d'immatriculation.
- **Agenda** :
 - Le 23 avril : nettoyage de la commune à 9h
 - Le 29 avril : défilé des conscrits à partir de 19 heures. Le pot est offert par la commune et elle demande des volontaires pour le service.
 - Le 8 mai : commémoration de l'armistice à 11 heures au monument aux morts suivi par un vin d'honneur ;
 - Le 14 mai : Marché Arts et Saveurs organisé par le CCAS. Madame le Maire demande des volontaires pour aider à la préparation le samedi 13 mai.

La secrétaire de séance
Céline GINOUX




Le Maire
Marie Monique THIVOLLE

